

# Pleins feux sur la bataille des Ardennes

**BASTOGNE** Les commémorations s'annoncent denses, populaires et chargées d'émotion

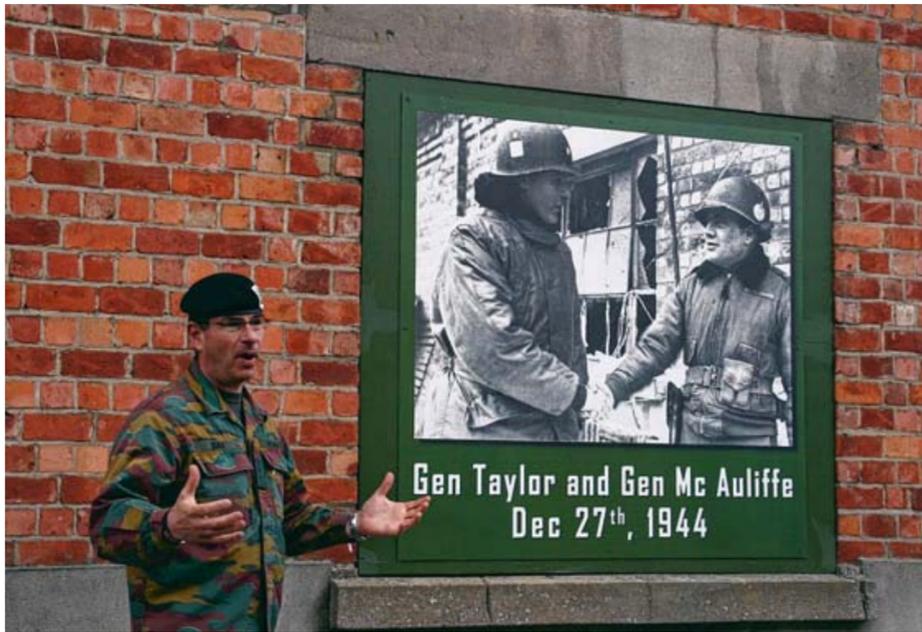
► La « Nuts City » prépare les journées du 70<sup>e</sup> anniversaire.  
► Le programme, presque bouclé, sera varié les 12, 13 et 14 décembre.

Alors que la majeure partie des commémorations du centième anniversaire de la Grande Guerre se clôture, voici que pointent les commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des Ardennes, avec Bastogne au cœur de l'événement. Le week-end des 12, 13 et 14 décembre sera le plus chaud d'une année qui a pourtant connu bien d'autres événements, dont l'ouverture du nouveau War Bastogne Museum qui connaît un succès populaire phénoménal.

Nous aurons l'occasion de reparler plus tard en détail de la programmation de ce week-end, mais le bourgmestre Benoît Lutgen en a d'ores et déjà dressé les grandes lignes ce jeudi, avec les divers partenaires de la Ville. Il est clair qu'il y aura du monde à Bastogne, puisque tous les hôtels et gîtes affichent complets à 40-50 km à la ronde. Bastogne attend notamment de nombreux Américains, bien au-delà de la trentaine de vétérans annoncés jusqu'ici. Benoît Lutgen n'hésite pas à parler de milliers de visiteurs américains !

« La journée du vendredi 12 sera dédiée aux Texans, dit-il, le samedi aux vétérans US et le dimanche aux civils de la région. »

Pourquoi les Texans ? Parce que de nombreux soldats US qui ont combattu sont issus de l'université de Texas A&M et que des contacts serrés ont été noués voici quelques mois entre Idélux, la Ville de Bastogne et cette université alors militaire, qui s'est ouverte depuis lors aux sciences et à



La Q.G de Mc Auliffe, rebaptisé Bastogne Barracks, sera évidemment un lieu à (re)voir à la mi-décembre, parmi une multitude de manifestations. © J.-L. B.

l'agriculture. L'exposition « From Texas to Bastogne, Texas Aggies go to war » qui sera inaugurée le vendredi à l'aile Van Gheluwe a été réalisée par la société bruxelloise Tempora, en lien avec des partenaires texans qui l'accueilleront ensuite de façon définitive. Elle retrace le parcours de cinq jeunes étudiants, depuis cette université dans les années 30 jusqu'à nos Ardennes en 44. Les « aggies » étant le nom des diplômés de cette université.

Mais les liens seront sans doute plus forts demain puisqu'un accord de partenariat a été signé entre Idélux et le Research Valley Partnership, une structure assez similaire qui orchestre le développement économique des deux villes qui accueillent la « Texas A&M », Bryan et College Station.

« Le 11 décembre, nous inaugurerons des locaux à Marche au sein de la structure Novalis pour

permettre l'accueil d'entreprises américaines. Et en échange, il y aura un pendant au Texas, explique Georges Cottin, directeur adjoint d'Idélux. A terme, des synergies sont programmées avec Federal Mogul, le CER de Marloie et le centre équestre de Mont-le-Soie. L'Awex a joué un rôle très important dans ce rapprochement. »

Mais revenons aux commémorations. Outre cette exposition, il y aura aussi le vernissage du salon du livre de guerre et un spectacle son et lumière au Mardason, en l'honneur des soldats texans.

Samedi verra la 37<sup>e</sup> édition de la marche du périmètre défensif au départ du centre sportif, un cortège patriotique dans la Grand Rue, de nombreuses animations (expo de véhicules militaires, jeux d'antan, atelier relooking années 40, musique, etc), le

fameux jet de noix auquel assisteront le Roi et la Reine, ainsi que des ambassadeurs US et allemands, la mise à l'honneur des vétérans – une centaine aimeraient venir, mais trente d'entre eux sont pour l'instant décidés car il y a la crainte du climat, la distance, leur grand âge et l'émotion. Le son et lumière sera à nouveau orchestré à 17h30 et 20h30.

Et dimanche, un monument sera inauguré à Noville à la mémoire des fusillés de ce village, suivi d'un show statique à Noville et Cobru, un défilé de véhicules militaires Grand Rue. Durant les trois jours, les musées seront bien sûr ouverts, comme le Bastogne Barracks, le fameux Q.G de Mac Auliffe avec diorama, diverses expositions, modélisme, défilé de véhicules, etc, alors que la place Mac Auliffe sera envahie par un marché de Noël. ■

JEAN-LUC BODEUX

## La Bataille des Ardennes vue du ciel

Est-il possible d'en porter du neuf sur la bataille des Ardennes ? Le Musée en Piconrue estime que oui. Il possède en effet dans ses collections un trésor photographique exceptionnel : 172 vues aériennes de la bataille de Bastogne prises par un avion américain de photo-reconnaissance, le 25 décembre 1944, entre 13 et 14 h. Il photographia une vaste zone s'étendant de Martelange à Houffalize, de Perlé (Grand-Duché) à Tenneville. Ce jour-là, le ciel était bleu. Les combats du 25 et des jours précédents ont laissé sur le sol, recouvert de neige, une multitude d'empreintes : positions des belligérants, localités en feu, campagnes criblées à l'infini de trous d'obus et de cratères de bombes.

Toutes ces traces montrent la terrible bataille telle qu'elle n'a jamais été vue, tout en fournissant aux spécialistes un fourmillement de détails nouveaux.

En cette année de commémoration, le Musée en Piconrue a décidé de publier une sélection significative de ces documents, inédits pour la plupart. En 2007, certaines avaient déjà illustré le carnet de Joss Heintz intitulé « Dans le périmètre de Bastogne ». Ici, Piconrue a ciblé 45 photos plus intéressantes qui montrent les combats sur l'axe Martelange-Houffalize.

« Ces photos sont analysées, décryptées et mises en dialogue avec des photos au sol, prises le même jour, commente Sébastien Pierre, conservateur de Piconrue. Ainsi, le lecteur pourra d'un seul coup d'œil survoler le champ de bataille dans toute son étendue géographique et dans sa cruelle réalité de terrain, à un moment décisif. Le 25 décembre, par trois

routes différentes, les blindés de Patton se portent au secours de la 101<sup>e</sup> aéroportée. Quant aux paras de McAuliffe, encerclés, ils viennent de repousser une des plus puissantes attaques allemandes. »

L'ouvrage permet de comprendre que ces combats furent autant une bataille de siège qu'une féroce bataille de routes et de carrefours sur le haut plateau ardennais enneigé.

Ces photos qui ont été offertes au musée par la famille Burnotte, de Chenogne, ont une histoire tragique. L'avion qui devait les livrer à McAuliffe n'atteignit jamais son objectif. Il s'écrasa dans les bois de Chenogne le 26 décembre 1944. Son pilote fut tué. Quelques mois plus tard, en juillet 1945, l'épave fut découverte par deux adolescents, Jean et André Burnotte. Ils trouvèrent dans les décombres un lot de 150 photos aériennes que leur aîné Paul s'employa plus tard à décrypter. Il put ainsi identifier chacune des quelque nonante localités figurant sur ces vues aériennes. ■

J.-L. B.

L'ouvrage sera présenté le samedi 29/11 à 18h30 à l'hôtel de ville de Bastogne lors d'une conférence donnée par Jean-Marie Doucet, conseiller scientifique du Musée. Commande du livre en souscription : 23 euros (au lieu de 29), à verser avant le 30 décembre sur le compte BE25 0682 0073 7382.



NOËL 1944. LA BATAILLE VUE DU CIEL. 45 photos en pleines pages et commentées, 156 pages, complétées de cartes et photos au sol des combats, 23 euros.

## LES BRÈVES

### Dixième station pour Cambio

La dixième station namuroise de voiture partagée Cambio a été inaugurée hier après-midi devant le siège de la Société régionale wallonne du Transport (SRWT) à Jambes en présence du ministre wallon des Transports Carlo Di Antonio. Cette station « Groupe TEC » est destinée aux déplacements de l'entreprise en semaine de 7 à 19 heures, selon un accord financier forfaitaire, et aux clients Cambio en dehors de ces heures. Cambio a lancé une application pour smartphones permettant de localiser la station la plus proche, d'effectuer une réservation et de la modifier. En octobre, 20 % des réservations ont été réalisées par application. Les « info-sessions », obligatoires pour tout nouvel adhérent, sont également accessibles en ligne. (b)

### BASTOGNE 990.000 euros de la Ville pour la carrière

C'est une affaire qui vit au rythme des décisions judiciaires depuis plus de 20 ans. En 1990, le bourgmestre Guy Lutgen avait signé une ordonnance de police signifiant l'interdiction de tirs de mine dans la carrière Sur les Roches. Il suivait ainsi de nombreuses plaintes de riverains qui subissaient des nuisances sonores. Mais l'exploitant avait répliqué et introduit un recours devant le Conseil d'Etat qui lui a donné raison en 1992. Il poursuivit via une action en vue d'obtenir des dommages et intérêts, environ 25 millions de francs de l'époque (620.000 euros). Mais la commune répliqua et ce fut la suite d'une saga juridique qui vient de se terminer, suite à une décision du tribunal de Neufchâteau qui condamnait la Ville à payer plus d'1,3 million d'euros à la carrière. Suite à un arrangement mutuel, le conseil commu-

nal a décidé mardi de verser 992.000 euros au propriétaire, en trois tranches, jusqu'en janvier 2017. Un emprunt sera nécessaire... (J.-L. B.)

### NAMUR Tout sur vos déchets sur le Web

Le BEP, notamment en charge de la gestion des déchets dans les 38 communes de la province namuroise, présentait hier son nouveau site internet et surtout les applications désormais disponibles depuis des supports mobiles comme un smartphone ou une tablette. Chaque citoyen pourra par exemple avoir accès à ses quotas personnels dans les parcs à conteneur, à l'état de remplissage des conteneurs pour une matière donnée et un parc donné, à la géolocalisation de tous les parcs et des bulles à verre, au guide du tri des déchets, etc. Sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be). (L. Sc.)

## L'ancien collègue communal innocenté

**NAMUR** Une plainte farfelue le visait

Je n'étais pas inquiet, mais heureusement, ça n'arrive pas souvent ! » Mi-amusé, mi-agacé, Maxime Prévot ne cache pas non plus son soulagement. En compagnie de son prédécesseur Jacques Étienne et des autres échevins de l'époque, l'actuel bourgmestre de Namur était poursuivi depuis 2008 par un Namurois vexé par une décision administrative. « C'est un drôle de personnage, choqué qu'on ne le domicilie plus à l'endroit où il souhaitait car, manifestement, il n'y vivait plus », explique Maxime Prévot. Selon nos confrères de l'Avenir, en effet, les services communaux avaient constaté que l'immeuble qu'il possédait à Belgrade, où il était domicilié, n'était plus qu'un taudis. « Radié, il a perdu sa capacité de voter, d'être électeur. Il en a fait un esclandre », ajoute Maxime Prévot.

De fait, l'homme a décidé de porter plainte contre Jacques Étienne, mais aussi tout le reste du collège. « Il en voulait d'abord à Jacques. Mais pour lui, les échevins dont je faisais partie auraient dû empêcher le bourgmestre d'agir de la sorte. » Sa plainte portait notamment sur de prétendus faux et usages de faux de la part des élus namurois, mais aussi sur une violation de ses droits constitu-

tionnels ou sur l'utilisation de la police et des services communaux comme milice privée.

### 17 personnes visées au total

Devant la plainte, la Justice namuroise n'a pas eu d'autre choix que d'instruire un dossier contre 17 personnes au total, avant d'ordonner en chambre de conseil un non-lieu sans surprise. Mais le plaignant, obstiné, est allé en appel devant la chambre des mises en accusation de Liège, qui n'a pas pu statuer autrement.

Ayant visiblement du temps à perdre, l'homme s'est finalement rendu devant la Cour de Cassation. Mais celle-ci, plus haute juridiction en Belgique, a déclaré son pourvoi irrecevable. Toujours selon nos confrères de l'Avenir, « le pourvoi, si l'on peut dire, n'était qu'une épouvantable bafouille griffonnée grossièrement, corrigée au bic et illustrée par une photo ».

Avec le temps, Maxime Prévot et les autres élus ont fini par suivre tout cela de loin. « Je n'étais pas inquiet. Si on commence à s'inquiéter pour ce genre de chose, on n'arrête jamais ! », commente le jeune mayor cdH. « Mais ça reste déplorables, on a quand même dû payer un avocat dans cette affaire. » ■

C.H.

## Le non-marchand au Cercle de Wallonie

**NAMUR** Lobbying pour l'innovation sociale

En ces temps de disette financière et de choix ardu qui vont influencer les prochaines années, les positionnements politiques et autres actions de lobbying vont bon train. Dans ce dernier cadre, une conférence qui se tenait ce jeudi est à épingle. Elle avait lieu au très sélect Cercle de Wallonie sur les discrètes hauteurs de la Citadelle à Namur. Elle était donnée par... le secteur non-marchand qui affichait ostensiblement sa volonté de « rappeler au gouvernement wallon la nécessité de mettre en place une stratégie publique en recherche et innovation sociale ». Les ministres Marcourt (PS) et Prévot (CDH) étaient invités, alors que quatre experts avaient été mandatés par l'organisateur.

Cet organisateur, c'est donc l'Unipso, la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social, en Wallonie et à Bruxelles. Bref, elle représente le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. Le tout pèse environ

190.000 emplois en Wallonie.

Au fait, qu'Est-ce que « l'innovation sociale » ? Par exemple un service innovant de garde à domicile pour les patients atteints d'Alzheimer. Ou encore un chariot de supermarché adapté aux personnes à mobilité réduite. Selon l'Unipso, « les entreprises à profit social wallonnes rencontrent des difficultés dans leur recherche d'expertise et de financement nécessaires au développement de leurs projets d'innovation ». Des projets qui, d'ailleurs, peuvent être source de croissance économique. Et la Wallonie serait à la traîne en cette matière. Le soutien à l'innovation est pourtant bien repris dans la déclaration de politique régionale, mais l'Unipso attend qu'on passe de la parole aux actes. ■

LUC SCHARES

